

CHAPITRE IV.

ACADIE.—Fondation du Port Royal.—1604.

23. Cependant, M. de Chaste, gouverneur de Dieppe, et M. Pontgravé avaient formé une compagnie pour coloniser le Canada et pour faire la traite avec les Sauvages. Champlain, habile officier de mer, qui se trouvait auprès de Henri IV, fut choisi pour commander la petite flottille que la compagnie envoya en Amérique en 1603. Champlain remonta le Saint-Laurent jusqu'au Saut-Saint-Louis.

24. M. de Chaste étant mort sur ces entrefaites, fut remplacé dans la compagnie par M. de Monts, gentilhomme de Saintonge et gouverneur de Pons. La compagnie obtint le privilège exclusif de la traite depuis le cap de Raze jusqu'au 50° degré de latitude nord.

25. M. de Monts s'embarqua au Havre-de-Grâce en 1604, suivi d'un grand nombre d'émigrants pour l'Acadie. Il préférerait cette contrée parce que le climat en est plus doux que celui du Canada, et qu'elle est entourée presque de toutes parts par la mer. Ce pays qui était fréquenté depuis longtemps par les traitants et par les pêcheurs, passait pour le plus beau de la Nouvelle-France. Il possède des ports excellents et accessibles en toute saison.

26. Le climat en est sain et tempéré. Le sol qui est de la plus grande fertilité dans l'intérieur, est rempli de mines de cuivre, de fer, de charbon et de gypse sur le bord de la mer. Des poissons de toutes sortes, comme la morue, le saumon, le maquereau, le hareng, la sardine, l'alose, etc., et ceux de la plus grosse espèce, comme le loup-marin, la vache marine et la baleine, abondent sur les côtes.

23. Quand les Français revinrent-ils en Canada ?

24. Par qui M. de Chaste fut-il remplacé dans la compagnie ?

25. Pourquoi M. de Monts préférerait-il coloniser l'Acadie ?

26. Quels sont le sol et le climat de l'Acadie ?